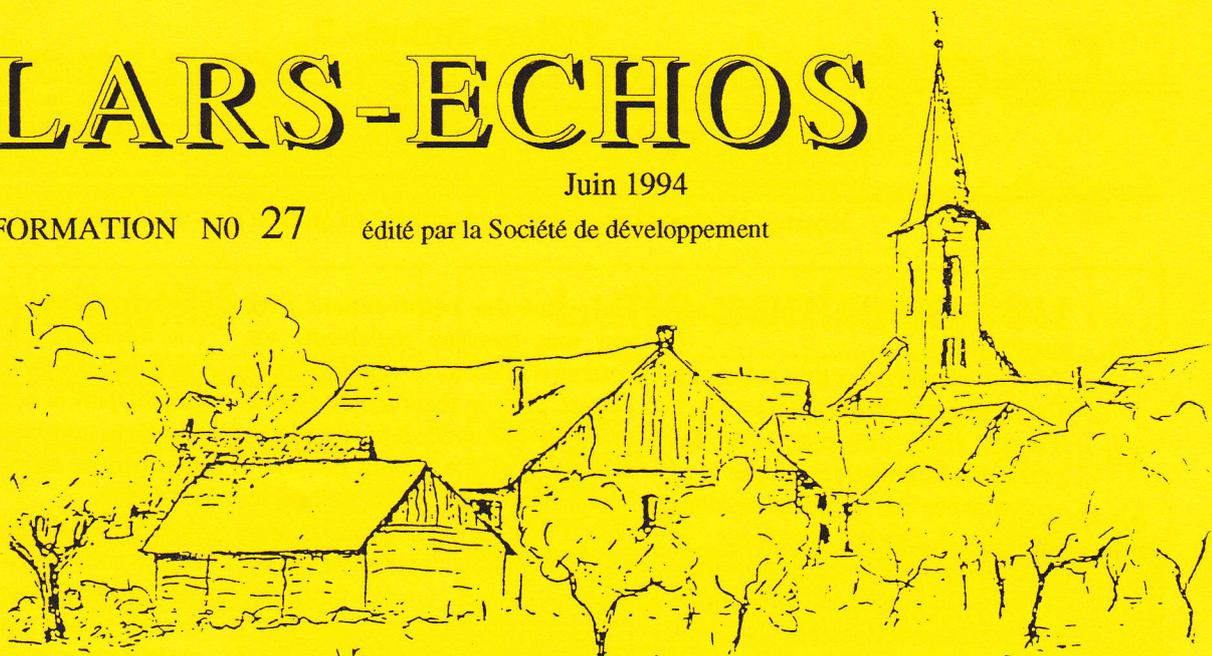


VILLARS-ECHOS

Juin 1994

BULLETIN D'INFORMATION NO 27 édité par la Société de développement



Editeurs responsables: Anne Hofstetter, Rose-Marie Pittet-Blanc, Didier Duployer, Martial Bujard et Bernard Longchamp, 1041 Villars-le-Terroir

Editorial

Après 100 jours !

Jean-Marie PITTET
Syndic

Qui aurait pensé il y a 20 ans seulement que des dames entreraient à la Municipalité ?

Passé encore pour le Conseil... quoique. Mais à l'Exécutif, voyons donc !

Rappelons que l'arrivée au Conseil communal de quelques dames courageuses a été un succès apprécié par une très large majorité et à la grande satisfaction de tous. Cette tendance devra se maintenir, voire même s'amplifier.

Mais qu'en est-il à la Municipalité depuis le 1er janvier 1994 ?

Pour bien planter le décor, rappelons que, autour de la table, compte tenu de la présence de Madame la Secrétaire et de Madame la

Boursière, les hommes sont au nombre de 3 et les femmes au nombre de... 4.



Elles pourraient presque commander, elles ne le font pas... encore. Elles

participent activement, parfois passionnément. Elles font valoir leur opinion et le défendent ardemment. Elles nous font découvrir une nouvelle sensibilité qui manque parfois aux hommes. Nous appréhendons les problèmes avec une nouvelle approche et sous un éclairage parfois différent.

Et les hommes dans tout cela ?

Loin de subir, ils apprécient l'échange des idées et se réjouissent de trouver ensemble les solutions aux problèmes qui se posent.

Ainsi vont les choses de la vie et de... la Municipalité et elles vont bien.

Après 100 jours : Jaqueline BOTTLANG

Routes et chemins, éclairage public et police des constructions

Lundi 3 janvier 1994 : c'est parti pour quatre ans !

Anciens et nouveaux sont présents à l'aube de cette législature 94 - 97.

Travail rime de suite avec les premières informations, même si la consonnance des dernières syllabes diffèrent ! Quelle abondance de règlements et de conventions diverses régissent le bon fonctionnement de notre commune. Heureusement, nous sommes cinq !

Font partie de mes préoccupations :

Les routes et chemins de notre village. De leur largeur dépend leur importance. De même, je dois savoir que ce tronçon est communal, mais que celui-ci est à l'Etat ou ... appartient à un propriétaire privé. Important quand il faut l'éclairer, le balayer, le sabler ou le déneiger... et savoir qui va payer ! Premier travail : parer aux dégâts de l'hiver en bouchant quelques trous et, avec l'arrivée de Pâques et du printemps, un petit tour de balayeuse s'impose.

L'éclairage public pour lequel, dans cette tâche, j'ai la chance de pouvoir bénéficier des conseils pratiques et expérimentés de mon collègue Yvan. Mais avec l'héritage d'une avenue dont l'illumination est digne des Champs Elysées, il n'y a que peu de problèmes !

La police des constructions avec son tout nouveau règlement, son cortège d'interdits "en général"... de permis "dans la règle"... n'est pas la tâche la plus facile à mener ! Dans son ouvrage "De l'esprit des lois", Montesquieu, au XVIIIème siècle, parlait déjà de la relativité des lois ! La finalité de l'application du dit



règlement restant, heureusement, l'embellissement de notre village.

La commission d'aide sociale, qui, si pendant la dernière décennie, voire davantage, n'a été que peu sollicitée, se voit aujourd'hui, jusque dans nos villages, confrontée à la réalité économique difficile de notre

canton. Venir en aide à nos concitoyennes et nos concitoyens en difficultés et à la recherche d'un emploi, parfois hélas, illusoire, voilà une tâche qui interpelle, surtout en cette période où les caisses publiques sont vides.

Bonne nouvelle en revanche, lors de ma première assemblée du **service dentaire** : non pas que la caravane, après une trentaine d'années aux "petits soins" des dents des enfants de quelque 70 communes, touche à sa fin, mais qu'une bonne gestion en période de haute conjoncture permettra de renouveler ce véhicule avec les fonds d'un compte de prévoyance.

Si ces premiers mois ne m'ont pas donné l'occasion d'avoir un contact avec le fonctionnement de l'EMS de notre district, ne pensez pas que je me désintéresse de cette tranche de notre population. En effet, c'est avec un très grand plaisir (et une certaine émotion) que j'ai accompli ma première démarche officielle de municipale en apportant le fauteuil, ainsi que les voeux et les félicitations de la commune de Villars et de tous ses habitants à Madame Léonie PITTET à l'occasion de son nonantième anniversaire.

Travail diversifié, parfois chargé, mais ô combien intéressant !



Pas de réussite sans aide efficace !

A gauche :
notre Boursière,
Mme Marie-Blanche PITTET

A droite :
notre Secrétaire municipale,
Mme Véronique PITTET



Echos divers

“Fleurissons - Villars”

Le Jury du Concours, comme convenu, effectuera 2 passages dans le village.

Il se réserve la possibilité de primer toute décoration digne d'attention. On peut donc encore s'inscrire auprès d'Anne HOFSTETTER, numéro de téléphone : 021 / 881'25'04

Premier passage du jury : le 26 juin
Second passage du jury : le 27 août

Paroisse

Président : Roger PITTET

Membres : Marius LONGCHAMP
Lucien PITTET
Jaqueline BOTTLANG
Monsieur l'abbé SCHORNOZ

Le Conseil de paroisse est à la recherche d'un(e) secrétaire !

Rappel : décharge

Communication à toute la population concernant la décharge

Dès janvier 1993, la récupération

- des frigos et
- des métaux divers (vieilles machines, profilés, ferraille),

a lieu à la décharge communale

le premier samedi de chaque mois entre 13 h et 16 heures.

La taxe fixée par la Municipalité est de

- fr. 70.— pour les frigos et
- fr. 10.— par 100 kilos environ de vieille ferraille.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité

Villars-Echos Où le trouver ?

Plusieurs personnes nous ont demandé où l'on pouvait trouver des numéros supplémentaires de “Villars-Echos”.

Quelques exemplaires sont toujours déposés au bureau communal.

Si certaines personnes “du dehors” désirent recevoir notre journal villageois : rien n'est plus simple : transmettez-nous leur adresse.

Prévention des incendies

La Municipalité encourage les propriétaires à acquérir **au minimum**

un extincteur par bâtiment.

Pour votre information, la Commune de Villars-le-Terroir prend à sa charge la moitié du prix d'achat lors de la pose de l'extincteur et la totalité du contrôle bisannuel.

Mini-rencontres

Samedi 11 juin

Visite des studios de la Radio Suisse Romande
en compagnie de Didier Duployer
Programme
Rendez-vous des participants devant la Grande salle à **9 h 30.**

Pour ceux qui veulent continuer :
Motel de Villars-le-Terroir.
Apéritif (offert par la SDV)
Pizza (à la charge de chacun)



Memento municipal

Edité par la Commune de Villars-le-Terroir

Municipalité

<u>Syndic, administration générale, finances et police</u>	
Jean-Marie Pittet	881.33.61
<u>Ecoles, forêt et domaines, décharge, gestion des déchets, cimetièrre</u>	
Anne Hofstetter	881.25.04
<u>Eaux potables, eaux claires, eaux usées et épuration</u>	
Yvan Pittet	881.44.14
<u>Entretien et exploitation des bâtiments, OM local et P.C.</u>	
André Pittet	881.28.71
<u>Routes et chemins, éclairage public et police des constructions</u>	
Jaqueline Bottlang	881.25.46

En cas de deuil, veuillez informer Mme Hofstetter, municipale ou le greffe municipal

Conseil communal

<u>Président pour 1994</u>	
Pittet Bertrand	881.42.66
<u>Vice-président</u>	
Pittet Roger	881.12.09

Greffe municipale

+ CONTROLE DES HABITANTS+POLICE DES ETRANGERS+OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

Véronique Pittet	
Téléphone bureau	881.28.25
<u>Heures d'ouverture</u>	
lundi	18h à 18h45
mercredi	09h à 11h
jeudi	09h à 11h

AGENCE COMMUNALE D'ASSURANCES SOCIALES

Mme Yvonne Pittet	881.15.59
-------------------	-----------

Boursière communale

M ^{me} Marie-Blanche Pittet	881.28.68
--------------------------------------	-----------

Lutte contre le feu

<u>Commandant</u>	
Lucien Pittet	881.19.03
<u>Remplaçant</u>	
Bertrand Pittet	881.42.66

Que faire en cas d'incendie ou d'inondation ?

INCENDIE

En cas de doute: avertir le cdt des pompiers 881.19.03 ou son remplaçant 881.42.66

Autrement: téléphoner au 118

INONDATION

téléphoner au cdt des pompiers ou à son remplaçant

Protection civile

<u>Chef local</u>	
Jean Giroud	881.30.08

Ecoles

<u>Groupement scolaire primaire de l'Est (-2 +4)</u>	
<u>Président de la Commission scolaire</u>	
Michel Longchamp (P.-le-Grand)	881.31.94
<u>Municipale des écoles:</u>	
Anne Hofstetter	881.25.04
<u>Salle des maîtres Villars</u>	
pendant les heures de classe	881.57.39
<u>Etablissement scolaire Echallens (3 Sapins)</u>	
<u>directeur:</u>	
Pierre-Yves Meylan	881.31.36
<u>Collège intercommunal Poliez-Pittet</u>	
Bernard Longchamp, doyen	881.63.53

VOIR LE VERSO DE CETTE FICHE DE RENSEIGNEMENTS



Memento municipal

Edité par la Commune de Villars-le-Terroir

Religion

<u>Paroisse catholique Villars</u> abbé Jean Picand,auxiliaire	881.12.19
<u>Curé de la paroisse</u> abbé Henri Schornoz,Echallens	881.12.77
<u>Président de paroisse:</u> Roger Pittet	881.12.09
<u>Paroisse réformée Echallens-Villars :</u> <u>Pasteur:</u> Daniel Fatzer, Echallens	881.12.48
<u>Président confrérie réformée</u> Alfred Rochat,le Buron	881.34.50

Social

<u>infirmière scolaire :</u> Anny Claude Duployer	881.21.68
<u>Centre médico-social Echallens</u> infirmière,aide-familiale,cannes,bus,etc... Numéro central	881.57.63

Poste

Michel Mivelaz , buraliste postal	881.10.05
<u>heures d'ouverture:</u> matin : de 7h00 à 8h45 après-midi : de 14h30 à 17h30	

Taxi

<u>Taxi bleu:</u> famille Bellmont	881.57.57
---------------------------------------	-----------

Caisse Raiffeisen

<u>Président:</u> Félix Dutoit	881.16.25
<u>Gérante:</u> Cécile Fontaine	881.26.43
<u>heures d'ouvertures:</u> Lundi de 14h00 à 15h00 / 19h00 à 20h00 mercredi de 09h00 à 11h00 vendredi de 09h00 à 11h00	

Sociétés

<u>Choeur mixte Ste Cécile</u> <u>Président:</u> Valéry Juriens	881.39.20
<u>Répétition:</u> le jeudi à 20 heures 15	
<u>Football-club:</u> <u>Président:</u> Guido Bottlang	881.25.46
<u>Gymnastique dames:</u> Angèle Pittet, responsable séances: lundi soir à 20h.	881.28.71
<u>Gymnastique des aînées</u> Sylvia Bellmont, responsable séance le lundi à 17h.	881.57.57
<u>Société de Jeunesse:</u> <u>Président:</u> Yves Pittet	881.28.71
<u>Société de développement:</u> <u>Président:</u> Bernard Longchamp	881.21.46
<u>Société de tir:</u> <u>Président:</u> Werner Reist	881.40.71
<u>Union des Sociétés locales</u> <u>Présidente:</u> Christine Bavaud	881.38.68

Complexe communal et Refuge

<u>Pour réservation:</u> greffe municipal	881.28.25
<u>Concierge complexe communal:</u> Ruth Pittet	881.18.91

Enlèvement des ordures

<u>Ordures ménagères(gros objets et papier exclus)</u> les conteneurs sont vidés chaque mercredi matin <u>Gros objets (papier exclus)</u> décharge communale ouverte le samedi de 13h30 à 17h. <u>Papier</u> deux fois par année, selon indications	
--	--

VOIR LE VERSO DE CETTE FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Après 100 jours : Anne HOFSTETTER

Forêts et domaines, écoles, gestion des déchets, cimetièrre et décharge.

Tel est le dicastère, ô ! combien varié, qui m'a été confié en début d'année.

En ce qui concerne la **décharge**, nous avons le privilège, pour quelques petites années encore, de pouvoir y amener nos matériaux encombrants, tels que ceux provenant de démolitions, de tailles de végétaux, sans parler de la ferraille. Il est bon de rappeler que la décharge est exclusivement ouverte le samedi après-midi, de 13.00 h. à 16.30 h, où l'employé communal est présent pour contrôler et brûler s'il y a lieu les déchets qui y sont déposés. Dans un proche avenir, nous devons envisager un tri plus détaillé de nos déchets, tel qu'il existe déjà dans maintes communes du canton, voire de Suisse. La solution du presque "tout à l'égout" n'est plus de mise pour qui veut protéger la qualité de son environnement.

Actuellement, des containers sont à disposition pour les ordures ménagères (passage du camion de ramassage : mercredi matin), ainsi que pour le verre perdu.

Si le **cimetière** de Villars, reconnaissons-le en toute modestie, est superbement fleuri et entretenu, le passage de la vie à la mort demande néanmoins quelques formalités administratives indispensables. Lors d'un décès, il est impératif d'aviser au plus vite les autorités communales qui entreprendront les démarches inhérentes dans ce cas.

De la **1ère année infantine** à la **4ème année primaire**, Villars-le-Terroir fait partie du Groupement scolaire de Bottens et environs. On entend par Groupement une association de communes. Il comprend les villages de : Bottens, Dommartin, Chardonnay-Montaubion, Naz, Poliez-le-Grand, Poliez-Pittet, Sugnens, Villars-Tiercelin et Villars-le-Terroir. Le Conseil Exécutif (CEX) réunit les 9 municipaux responsables des écoles au sein des 9

communes du Groupement. La Commission Scolaire (CSI) réunit les 9 municipaux du Conseil Exécutif, plus un membre du Conseil Général ou Communal de chacune des 9 communes du Groupement (pour Villars, Mme Marie-Blanche Pittet), soit 18 membres.

Le Conseil Exécutif s'occupe essentiellement des finances du Groupement, le rôle de la Commission Scolaire étant plutôt



pédagogique.

De la **5ème année à la fin de la scolarité obligatoire**, l'élève est rattaché au système secondaire de l'Arrondissement d'Echallens, dont le Groupement de Bottens et environs fait partie. Après la 5ème année dite d'orientation, trois possibilités sont prévues, soit :

- division pré-gymnasiale
- division supérieure
- division terminale à option.

L'ensemble du **terrain communal** a été entièrement et équitablement réparti (contingentement laitier compris) entre tous les exploitants agricoles y ayant droit. Ces lignes me permettent de remercier publiquement M. Nicolas Pittet, précédent municipal des **domaines**, qui s'est acquitté de cette tâche ardue au plus près de sa

conscience et qui par la même occasion a enlevé une belle épine au pied de son successeur !

Un bon dessert termine généralement tout menu qui se respecte. La **forêt** constitue dans ce dicastère la cerise sur le gâteau ! Villars fait partie en l'espèce de l'inspection du 17ème arrondissement forestier vaudois. Notre Commune est associée au Triage intercommunal des "Grands Bois", qui comprend, outre Echallens, Eclagnens, Goumoens-le-Jux, Goumoens-la-Ville, St-Barthélémy, Oulens s/Echallens et Sugnens. Pour tous les problèmes concernant les bois, nous disposons de l'appui et des compétences du garde forestier en la personne de M. Didier PICHARD, en poste dans notre triage depuis le 1er mai de cette année. M. Marc ROD, après plus d'un an de bons et loyaux services nous a quittés pour rejoindre son Jorat natal. Une promenade en forêt doit rester une source de plaisir et non être sujette à maintes récriminations quant à la malpropreté des lieux. Evitons donc d'y jeter n'importe quoi ! Après une coupe, les chemins doivent être nettoyés. Les bois ne sont pas non plus une décharge pour machines agricoles et autres tas de pierres. A l'heure de l'écologie, et sans tomber dans l'excès, sachons préserver la nature de notre environnement !

Le vieil adage a raison qui dit que "comme on fait son lit, on se couche".

**Récolte
des déchets
spéciaux**

le 18 juin 1994

Préparez-les !

Après 100 jours : André PITTET

Entretien et exploitation des bâtiments communaux, QM local et protection civile

Bâtiments communaux

Que signifie le dicastère des bâtiments dans une commune ? Ce n'est autre que le souci de l'entretien et de la rentabilité de ses bâtiments.

Complexe communal

Comme son l'indique, il s'agit d'un bâtiment qui a un volume important et qui est très complexe. Son utilisation est très dense; sports, écoles, loisirs, avec de nombreuses manifestations de sociétés, ainsi que des réservations privées, prévues longtemps à l'avance. Toutes ces activités qui s'y déroulent, nécessitent de la part de notre concierge Madame Ruth PITTET, un gros travail. Je profite de la remerciement de sa gentillesse ainsi que de sa disponibilité.

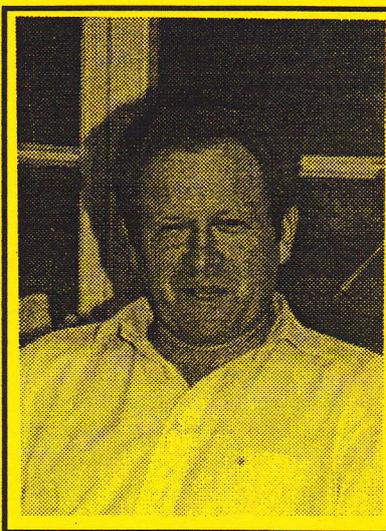
Maison de commune

Notre maison de commune actuelle, devenue trop vétuste, va être remplacée prochainement. En effet, les travaux de transformation du nouveau bâtiment administratif se déroulent assez bien et s'achèveront à l'automne. La Municipalité, de même que tous le personnel de l'administration communale se réjouissent de pouvoir bientôt prendre possession de leurs

nouveaux locaux.

Refuge

Il reste toujours très apprécié par nos villageois.



Pour la location : Greffe municipal.

QM Armée

Troupe :

Cette année, notre village recevra à nouveau la troupe.

Voici les différentes dates à retenir :
Cp Mineurs II/41

fin mai - 10 juin.
ER San. 266 Moudon
10 juillet - 20 août.

Pour votre information, sachez que le passage de la troupe dans notre village est d'un apport financier très intéressant pour la commune; ceci étant, réservons le meilleur des accueils à ces militaires.

Protection civile

Notre commune fait partie de l'organisation intercommunale de protection civile d'Echallens et environs de puis sa création en 1982. Neuf communes de notre district en sont membres.

Le chef intercommunal M.P. SAUTY d'Echallens et M. Jean GIROUD, notre chef local, remplissent à notre grande satisfaction les tâches inhérentes à leur fonction et nous les en remercions.

Cette année, les 2 et 3 juin, un exercice intercommunal groupant les communes d'Echallens et Villars-le-Terroir sera organisé. Pour notre commune, il s'agit d'une quinzaine de personnes qui sont convoquées. Nous les remercions d'avance de leur participation et du travail qui sera effectué.

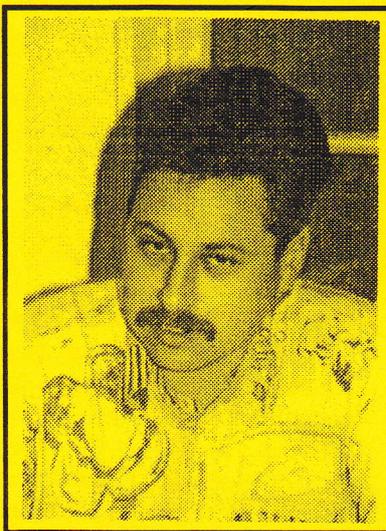
Après 100 jours : Yvan PITTET

Eau potable, eaux claires, eaux usées, STEP, AIAE

Ces 100 jours se sont déroulés dans un bon esprit d'équipe et ceci dès l'attribution des dicastères.

En ce qui concerne le mien, il s'agit du **dicastère de l'eau**, comme vous avez pu l'apprendre par l'Avis à la population affiché au pilier public. Le pilier public étant le moyen de communication d'informations officielles, par exemple : les coupures d'eau planifiables.

Au sujet de mes interventions "extraordinaires", je n'ai pas d'information spectaculaire à vous



transmettre durant ces quatre mois d'activité; il y a eu en tout 2 fuites

d'eau sur le réseau d'eau potable, diverses séances pour des projets de transformation ainsi que les assemblées de l'AIAE et de la LDER.

C'est pourquoi, si vous souhaitez m'atteindre pour divers problèmes qui se rapporte à mon dicastère, il vous est possible durant la journée de me laisser un message sur mon répondeur à mon numéro de téléphone professionnel qui est le 881'44'04 ou le soir à mon numéro de téléphone privé au 881'44'14.

Je reste à votre entière disposition.